

Décret n° 2025-324 du 24 juillet 2025.

M. **BABINDAMANA (Benoît)**, administrateur planificateur de l'éducation nationale de 8^e échelon, est nommé directeur du patrimoine et de l'équipement au ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé.